

Besançon, le 11 Septembre 2023

RECTORAT

Rachel VERJUS
IA-IPR
rachel.verjus@ac-besancon.fr

Mesdames et Messieurs les enseignants
d'Arts Plastiques

Tél : 03 81 65 49 33

10, rue de la Convention
25030 Besançon Cedex

Chères et chers collègues,

J'espère tout d'abord que vous avez passé de belles vacances d'été, reposantes, agréables et enrichissantes.

Comme certains parmi vous le savent sans doute déjà, je suis chargée des fonctions d'Inspectrice d'Académie, Inspectrice Pédagogique Régionale Arts plastiques, pour l'année scolaire 2023-2024, en remplacement de Monsieur Deshayes et c'est donc avec beaucoup de plaisir que je continuerai à travailler à vos côtés dans ce nouveau cadre. Je succède dans ce remplacement à Monsieur Bruno Durand, IA-IPR arts plastiques de l'académie de Dijon.

Afin de me consacrer pleinement à cette nouvelle fonction, je quitte la mission de "chargée de domaine, arts plastiques - arts visuels – design" à la DRAEAC. L'éducation artistique et culturelle s'appuyant sur les enseignements artistiques assurés au collège et au lycée, je ne manquerai néanmoins pas de continuer à suivre ce dossier avec toute l'attention qu'il mérite dans le cadre de ces nouvelles responsabilités.

Départs, arrivées, félicitations, remerciements, ...

Je voudrais commencer par souhaiter au nom de tous une longue et agréable retraite aux collègues d'arts plastiques investis depuis de nombreuses années dans l'enseignement de notre discipline, Martine BILGER-COURTOT, Dominique CHAPPARD qui a été aussi formateur académique, Agnès CLAUDEPIERRE, Patrice PIECHOCKI, et à ceux dont le départ n'aurait pas encore été porté à ma connaissance.

Et je tiens également à souhaiter, au nom de tous, la bienvenue aux professeurs nouvellement affectés dans l'académie.

Félicitons aussi les trois professeurs stagiaires que nous accueillons dans l'académie pour leur réussite au concours.

Enfin, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements aux enseignants missionnés, au groupe de formateurs, aux professeurs tuteurs et à tous les collègues en collège et en lycée qui œuvrent au service de la discipline. Ce sont ces forces vives, leur regard critique et leurs propositions, qui permettent à notre discipline d'exister pleinement au sein de notre académie.

Différents axes de travail et priorités ont été retenus pour la discipline.

Je remercie les professeurs qui ont accepté de m'accompagner dans le suivi de certains de ces dossiers. Je connais leurs compétences et leur adresse dès à présent tous mes remerciements. Nous continuerons à travailler comme auparavant en étroite collaboration.

- **L'accueil des professeurs néo-contractuels et le suivi des professeurs contractuels arts plastiques.** Le professeur missionné pour l'accueil et le suivi des néo-contractuels est Madame Laurence MIGNOT-BOUHAN. Des visites-conseils pourront être assurées par d'autres professeurs missionnés.
- **Le groupe de travail des professeurs de lycée** et la mise en place des épreuves du baccalauréat qui se tiendront en juin au lieu de mars. Le professeur missionné est Nadi TRITARELLI.
- **La mise en place d'un groupe de travail pour les CHAAP.** Mettre en place des classes à horaires aménagés arts plastiques demande aux professeurs en charge de celles-ci un investissement important et des expérimentations qui demandent à être questionnées et partagées. Certains collègues ont souhaité pouvoir se réunir, échanger, construire ensemble des pratiques et des outils communs. Je les remercie sincèrement de contribuer par leur engagement au rayonnement de la discipline.
- **Le dossier numérique : deux missions sont essentielles pour accompagner ce dossier, celle de webmaster académique et plus particulièrement celle d'Interlocuteur Académique au Numérique (IAN). Deux axes de travail ont été retenus :**
 - La mise à jour de l'arborescence du site des arts plastiques de l'académie pour mieux valoriser les différentes propositions déjà existantes et celles que vous ne manquerez pas, je l'espère, de nous communiquer.
 - Au-delà de la mise à jour du site des arts plastiques de l'académie, il est important pour notre discipline de continuer à réfléchir à de « nouveaux objectifs d'enseignement, de nouvelles pratiques pédagogiques » en lien avec le numérique.

L'équipe sera donc renforcée afin qu'un groupe de travail soit constitué, la pluralité des regards et des approches permettant de proposer des outils mieux adaptés au plus grand nombre d'entre vous. Des précisions vous seront données rapidement.

- **Une meilleure lisibilité et visibilité des arts plastiques à l'échelle de l'académie.**

Comment présenter, montrer et exposer en arts plastiques ? des travaux d'élèves, des démarches de projet artistiques mais également pédagogiques ?

Au-delà de la mise à jour du site disciplinaire pour gagner en lisibilité, il semble en effet également important de gagner en visibilité. La relation de l'œuvre au spectateur et à l'espace d'exposition, qu'il soit virtuel ou réel, fait partie des questionnements au cœur des programmes et de l'enseignement des arts plastiques. A nous d'essayer quand c'est possible de les investir collectivement en prenant appui sur les événements culturels locaux et les projets EAC qui peuvent s'articuler avec l'enseignement de notre discipline. Pour exemple, le bicentenaire de la naissance de Courbet ou le projet EAC « Rencontres » avec l'association ChiFouMI avaient été l'occasion de réaliser cet objectif.

Cet axe de travail reste encore à structurer et préciser davantage. Un inventaire de tous les espaces d'exposition que vous investissez dans et en dehors de vos établissements scolaires pourra dans un premier temps être mis à jour. La manifestation "Fête/Faites de l'EAC" dont vous trouverez un descriptif ci-dessous pourrait être l'occasion de renouer avec cette dynamique.

Le Programme Académique de Formation arts plastiques

Deux grands axes ont été retenus par le groupe de formateurs, dont je salue encore l'engagement et la disponibilité, pour l'organisation du PrAF arts plastiques 2023-2024. Les formations qui vous seront proposées cette année s'articulent en deux parcours :

- **Parcours : Questionner la didactique des arts plastiques à travers des pratiques pédagogiques**

Vous débutez ou vous avez envie d'échanger pour diversifier vos pratiques professionnelles en arts plastiques ? Vous souhaitez questionner la didactique des arts plastiques à travers des pratiques pédagogiques ? Ce parcours de formation est conçu pour vous.

Questionner sa pratique professionnelle, approfondir ses connaissances, partager des expériences, réfléchir à l'articulation de pratiques artistiques et de contenus d'enseignement, favoriser l'interdisciplinarité, fabriquer et/ou expérimenter de nouveaux outils, ... Rejoignez des groupes de professeurs qui s'interrogent et expérimentent, échangent et construisent ensemble.

- **Parcours : Diversifier et enrichir les pratiques artistiques abordées en classe pour diversifier ses pratiques pédagogiques, avec ou sans structures artistiques**

Vous voulez diversifier les pratiques artistiques abordées en classe ? Vous souhaitez expérimenter et questionner ces pratiques artistiques avant de les mettre en œuvre avec vos élèves ?

Ce parcours de formation est conçu pour vous : Rencontrer des artistes professionnels et des associations arts plastiques, expérimenter en pratiquant, approfondir ses connaissances, réfléchir à l'articulation de pratiques artistiques et de contenus d'enseignement, favoriser l'interdisciplinarité, s'inscrire dans un parcours EAC, ... Explorez et questionner les fondamentaux de la démarche de projet.

Les préparations au concours du CAPES interne et de l'agrégation interne d'arts plastiques.

J'invite particulièrement les professeurs contractuels à suivre ces préparations et à s'inscrire au concours. Le professeur missionné pour l'agrégation Yann DELMAS. Viviane LALIRE a accepté de prendre en charge la préparation au CAPES externe.

Je ne peux que vous inciter à vous inscrire à des formations pour rencontrer des collègues, pour pouvoir échanger sur vos pratiques professionnelles et les diversifier. N'hésitez pas à communiquer sur vos besoins, à être force de propositions pour que le PrAF arts plastiques réponde au mieux à vos attentes. C'est grâce à la richesse de ces rencontres et échanges, aux regards extérieurs et constructifs de nos pairs que nos pratiques professionnelles s'enrichissent et que nos regards évoluent, que l'enseignement de notre discipline s'affine.

Pour rappel, un nombre suffisant d'inscrits est nécessaire pour qu'une formation puisse être mise en place.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des formations et des liens qui vous permettront dès à présent de vous abonner ou préinscrire.

○ Parcours : Questionner la didactique des arts plastiques à travers des pratiques pédagogiques			
23A0030499	67084	QU'ENSEIGNE-T-ON ET POURQUOI EN ARTS PLASTIQUES ?	Dates à définir
23A0030499	67085	QUESTIONNER LA PLACE DU PROFESSEUR DANS LA PRATIQUE ARTISTIQUE DE L'ELEVE	Avril 2024, Besançon
23A0030499	67086	ANALYSER UNE IMAGE, APPROCHE TRANSDICPLINAIRE	Mardi 21 novembre et jeudi 15 février 2024, distanciel
23A0030499	67087	INTERDISCIPLINARITE : LETTRES - ARTS PLASTIQUES	Début janvier 2024, Besançon
○ Parcours : Diversifier et enrichir les pratiques artistiques abordées en classe pour diversifier ses pratiques pédagogiques, avec ou sans structures artistiques			
	67088	CREER UNE FABRIQUE A AFFICHES - ARTS PLA. & DRAEAC	Lundi 27 et mardi 28 novembre, Besançon
23A0030500	67089	LE MUR COMME SUPPORT CREATION - ARTS PLA. & DRAEAC	Besançon, semaine 18 ou 19 (lundi 29 avril ou lundi 6 mai)
23A0030500	67090	LA TYPOGRAPHIE EN ARTS VISUELS - ARTS PLA. DRAEAC	La Fraternelle Saint Claude Jeudi 9 novembre et vendredi 10 novembre
○ Préparation RAEP CAPES interne arts plastiques			
23A0030501	67093	PREPARATION RAEP CAPES INTERNE ARTS PLASTIQUES	Dates à définir
23A0030501	67094	PREPARATION ORAL CAPES INTERNE ARTS PLASTIQUES	Une journée en mars
○ Préparation RAEP agrégation interne arts plastiques			
23A0030502	67091	PREPARATION AGREGATION INTERNE ARTS PLASTIQUES	Date à définir
23A0030502	67092	PREPARATION ORAUX AGREGATION INTERNE ARTS PLA.	Dates à définir

Voici le lien pour accéder à l'ensemble du [programme académique de formation 2023-2024](#).

Je tiens également à remercier encore Lucia SCALABRINO, conseillère en formation à l'EAFC, pour son accompagnement sans faille dans la construction et la mise en place du PrAF arts plastiques.

Les arts plastiques et l'EAC

Il semble particulièrement important de rappeler régulièrement à nos différents interlocuteurs l'article L-121-6 du Code de l'éducation :

*« L'éducation artistique et culturelle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. **L'éducation artistique et culturelle est principalement fondée sur les enseignements artistiques.** Elle comprend également un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité dont les modalités sont fixées par les ministres chargés de l'éducation nationale et de la culture. Ce parcours est mis en œuvre localement ; des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent y être associés.*

Les enseignements artistiques portent sur l'histoire de l'art et sur la théorie et la pratique des disciplines artistiques, en particulier de la musique instrumentale et vocale, des arts plastiques et visuels, de l'architecture, du théâtre, du cinéma, de l'expression audiovisuelle, des arts du cirque, des arts du spectacle, de la danse et des arts appliqués.

Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire. Ils font également l'objet d'enseignements spécialisés et d'un enseignement supérieur. »

Votre enseignement fait donc partie intégrante de l'EAC en collège comme en lycée et vous pouvez prendre appui sur plusieurs dispositifs existants, nationaux mais aussi régionaux et départementaux pour enrichir cette participation à l'EAC. En voici quelques-uns :

- Le dispositif "[Artistes plasticiens au lycée](#)" proposé par la région Bourgogne-Franche-Comté.
- Le dispositif "[Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis](#)" proposé par la région Bourgogne-Franche-Comté.
- Le "[Parcours Artistique et Culturel du Collégien](#)" proposé par le département du Doubs.
- Le dispositif "[Cultures collèges](#)" pour le Territoire de Belfort.
- Le "[pass Culture](#)" en collège et en lycée. *« Complémentaire de la part individuelle, la part collective du pass Culture permet aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes. Ce volet s'applique aux élèves de la quatrième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. C'est sur l'interface Adage que les professeurs peuvent réserver leur activité. »*

Dès la rentrée de septembre 2023, les classes de 6e et 5e pourront elles aussi profiter de projets d'éducation artistique et culturelle grâce à la part collective du "pass Culture".

Une nouvelle manifestation, "[Fête/Faites de l'EAC](#)"

Cette fête pourrait être l'occasion pour les professeurs volontaires d'arts plastiques de l'académie de porter des projets en lien avec la thématique proposée, "*La place des femmes dans l'art et dans la culture*", et de travailler ensemble.

Cette thématique pourra vous être proposée lors des regroupements des professeurs d'arts plastiques par zone géographique. Je ne manquerai pas de vous communiquer d'éventuelles informations, documents complémentaires en lien avec cette action.

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs

○ **Les rendez-vous de carrière**

Dans le cadre de la campagne de rendez-vous de carrière **2023/2024**, vous trouverez en suivant le lien SIAE les documents de cadrage du rendez-vous de carrière. Ces documents vous précisent son rôle, son déroulement, l'organisation de son calendrier. Ils donnent également des conseils pour sa préparation.

En suivant ce lien, il vous est également possible de télécharger le document de référence de l'entretien. Ce document a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens.

Vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer des documents complémentaires que vous communiquerez lors de l'entretien : cahiers de textes, programmations annuelles, supports de préparation de cours, cahiers et /ou supports de travail de l'élève, réalisations d'élèves, supports d'évaluation, ainsi que tous les documents que vous jugerez utiles pour rendre compte de votre activité.

○ **Les promotions**

Différentes promotions (avancements de grade et promotions de corps) permettent aux personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de faire évoluer leur carrière, dans les conditions fixées par leurs statuts particuliers. Je me permets de vous rappeler que ces promotions sont strictement définies et contingentées par des décrets nationaux.

○ **Autres formes d'accompagnement**

D'autres formes d'accompagnement peuvent être mises en place en dehors du protocole du PPCR et vous pouvez bien évidemment solliciter par vous-même l'inspection pour échanger sur un point particulier.

En vous assurant de ma présence à vos côtés, de ma disponibilité et de la sincérité de mon engagement pour continuer à porter et valoriser collectivement l'enseignement de notre discipline, je vous souhaite une très belle année scolaire auprès de vos élèves.

L'inspectrice d'académie,
Inspectrice pédagogique régionale



Rachel VERJUS